

■ **ASTROCLAIRE SA**, à Genève, développement et exploitation de systèmes informatiques, etc. (FOSC du 28.02.2002, p. 8). La société est dissoute par décision de l'assemblée générale du 06.11.2002. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **ASTROCLAIRE SA, en liquidation**. Peer Martin n'est plus administrateur; ses pouvoirs de même que la procuration de Femenias Fabienne et de Galy Valérie sont radiés. Liquidateur: Dorthé Jean-Paul, de Bossonnens, à Ecublens, avec signature individuelle. Adresse de liquidation: boulevard des Philosophes 17, c/o Coras SA, Fiduciaire de gestion et de consultation.
Journal no 11934 du 12.11.2002
(00731426 / CH-660.0.517.000-0)